

Le besoin de répit des aidants est partagé par tous. Pour autant, trouver un relais pour pouvoir honorer un rendez-vous, s'adonner à un loisir, prendre une vraie nuit de repos, s'accorder un week-end ou des vacances réparatrices n'est pas une solution facile à dénicher. Créé en Savoie, *Bulle d'air* propose ce service "à la carte" et essaime sur plusieurs autres départements.

BULLE D'AIR GAGNE DU TERRAIN

PAR GILDAS BELLET



© Pixabay

Née en 2011 sous l'impulsion de la MSA Alpes du Nord, le service de répit à domicile *Bulle d'air* peut potentiellement intervenir de trois heures minimum jusqu'à plusieurs jours consécutifs afin de libérer un peu les aidants. Que ce soit pour une sortie, un rendez-vous, une activité associative, un temps de loisir, la participation à un événement familial, quelques jours de détente... un relayeur

(une relayeuse, dans la grande majorité des cas) se rend à domicile pour remplacer l'aidant familial ; il tient compagnie, écoute, accompagne une personne dans une sortie ou dans ses déplacements, veille à ce que tout se passe bien. Une présence rassurante pour tous. Il s'agit d'une solution souple, accessible même sur des territoires isolés, possible de manière régulière ou ponctuelle, y compris pour des interventions la nuit, le week-end, les jours fériés.

RÉPONSE DE PROXIMITÉ

Bulle d'air est proposé dans le cadre d'un service mandataire. C'est-à-dire que l'aidant ou l'aidé est l'employeur ; l'association qui offre cette possibilité de répit, quant à elle, sélectionne les relayeurs, fait le lien avec la famille, se charge de toutes les formalités d'embauche, du contrat, assure le suivi des interventions... D'abord expérimenté en Savoie, le service s'est ensuite étendu à la Haute-Savoie et l'Isère, les deux autres départements du périmètre de la MSA Alpes du Nord. L'ambition est de le déployer sur d'autres territoires ; l'accompagnement de ceux qui partagent le quotidien de personnes âgées et/ou en situation de handicap constitue en effet une orientation prioritaire de la politique d'action sanitaire et sociale de la MSA. Aujourd'hui, après un appel à candidatures, huit caisses se sont lancées dans ce projet d'essaimage. Elles bénéficient d'un soutien institutionnel pendant trois ans. Celui-ci est porté par la CCMSA et Laser emploi, réseau chargé de valoriser l'action des structures de services à la personne en milieu rural, avec l'appui de la MSA Alpes du Nord. Deux options sont envisageables : s'appuyer sur une structure de l'offre de services sur les territoires de la MSA porteuse du dispositif (comme c'est le cas dans le Tarn-et-Garonne), ou s'associer à des acteurs de terrain désireux d'apporter une réponse de proximité aux aidants de leurs territoires (option choisie sur le département de la Vendée, avec l'association Les Visiteurs du soir). Dans le Tarn-et-Garonne, ce répit à domicile "à la carte" est proposé depuis le mois d'avril. "Nous disposons d'une structure opérationnelle sur laquelle nous



© Pixabay

UN LABEL POUR GARANTIR LA QUALITÉ

Ayant à coeur qu'un maillage territorial d'une offre de répit à domicile se mette en place, la CCMSA a souhaité favoriser l'essaimage de *Bulle d'air* en s'appuyant sur la marque dont elle est propriétaire et sur un label soumis à un cahier des charges, garant de la qualité de service proposé. Cette labellisation vise à définir des critères de services minimum attendus d'une structure proposant une offre de répit à domicile ; faire connaître et valoriser l'offre existante ; développer des services en adéquation avec les spécificités locales ; animer un réseau dans une logique de partage d'un projet commun, de savoir-faire et d'expériences. Après examen de la candidature et une visite de conformité sur site, la labellisation est accordée pour une période de cinq ans, renouvelable.

appuyer pour développer *Bulle d'air*, explique Matthieu Lebrun, responsable du développement des territoires à la MSA Midi-Pyrénées Nord. En l'occurrence l'association *Présence à domicile*, créée en 1987, qui intervient sur tout le département dans le cadre d'un service mandataire, pour proposer différents services d'aide à la personne. Elle a une longue expérience en la matière. Ce choix permet ainsi d'optimiser les coûts de fonctionnement mutualisables." L'association réalise des interventions "principalement pour des proches prenant soin de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives", précise Valérie Prukop, responsable de *Présence à domicile*. Pour autant, *Bulle d'air* s'adresse à tous les aidants familiaux s'occupant de personnes âgées en perte d'autonomie, d'adultes et d'enfants malades ou en situation de handicap. Un engagement politique, humain et financier de la MSA et un contexte partenarial très favorable, tant au plan institutionnel que local, ont facilité l'aboutissement du projet. "La reconnaissance de la MSA, de son action sur les territoires, de sa connaissance des besoins des aidants a favorisé l'attention portée par les partenaires à cette initiative et à nos sollicitations", souligne Matthieu Lebrun. Un soutien financier pour le fonctionnement du service a été octroyé par la Carsat Midi-Pyrénées, la sécurité sociale pour les indépendants, AG2R, Mutualia, Agrica... Le conseil départemental du Tarn-et-Garonne apporte aussi une contribution significative.

RELAYEURS FORMÉS

Pour qu'un service de répit puisse fonctionner, l'orientation par les acteurs locaux est essentielle. D'où de nombreux contacts avec les structures en lien avec les personnes âgées ou en situation de handicap (France Alzheimer, ADMR, centres communaux d'action sociale...). "La plateforme de répit du département — Apas 82 — qui a vocation à soutenir, écouter, conseiller, orienter les aidants familiaux — a aussi manifesté son intérêt pour ce nouveau service et relaie l'information sur l'existence et les possibilités offertes par *Bulle d'air*, pointe Valérie Prukop. En contact avec les aidants, elle peut identifier ceux susceptibles d'y faire appel pour souffler et prendre du temps pour eux". Avec ce partenaire, "une formation a été mise en place à l'intention des relayeurs, qui sont souvent des personnes travaillant ou ayant exercé dans les secteurs de l'aide à domicile ou paramédical. La session a permis d'en réunir une dizaine en amont des premières interventions et une nouvelle formation est envisagée pour d'autres relayeurs au mois de novembre." La qualité des interventions participera bien entendu au succès de *Bulle d'air*. Un label, gage de la qualité, est accordé lorsque le service répond à un cahier des charges (voir encadré). Dans le Tarn-et-Garonne, la labellisation, valable pour une durée de cinq ans, a été obtenue sans réserve cet été. Autre levier pour faire décoller le service : la solvabilisation. À ce titre, "la mise en place d'une prestation extralégale interrégime sur le répit fait l'objet d'une réflexion avancée", se réjouit Matthieu Lebrun. La plateforme de répit, elle aussi, joue le jeu et va dédier un budget pour financer les quinze premières heures d'utilisation du service afin que les aidants et les personnes qu'ils soutiennent puissent en découvrir les bienfaits. Des participations financières sont possibles dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap, voire de prestations extra-légales... La MSA en propose à ses ressortissants pour de premières interventions et sur le plus long terme. Le 5 octobre, à l'occasion des manifestations qui ont lieu dans le cadre de la journée nationale des aidants, une rencontre ("La boîte à outils des aidants") se tiendra à Montauban. Au côté des autres dispositifs d'aide, de soutien et de répit,

Bulle d'air sera présent. Un relayeur et une aidante apporteront leur témoignage. Une belle occasion pour découvrir ce nouveau service. Quelques jours plus tard — le 16 octobre — et à plusieurs centaines de kilomètres de distance — en Vendée —, une conférence sera organisée à La Roche-sur-Yon pour que professionnels et personnes intéressées puissent découvrir le service de répit à domicile qui a démarré là-bas depuis le 1er juin. Dans un premier temps proposé sur le territoire du Pays Yon et Vie, il sera ensuite étendu aux autres bassins de concentration de la population puis à l'ensemble du département. "Nous avons construit notre offre avec un partenaire extérieur, explique Adrien Pasquet, agent de développement social local à la MSA Loire-Atlantique — Vendée, référent du projet : l'association locale de garde itinérante de nuit "Les Visiteurs du soir" (voir encadré), administrée par différents acteurs locaux, dont le conseil d'administration a voté à l'unanimité l'engagement pour le déploiement de *Bulle d'air*." Là aussi, une volonté de s'appuyer sur une structure existante et connue, et de mutualiser certains coûts. L'association est active et bien identifiée ; l'implication de la MSA Loire-Atlantique — Vendée pour le soutien aux aidants, quant à elle, est ancienne et multiforme : actions d'information, accompagnement, création d'un jeu "Super zaidan" permettant la découverte et l'utilisation de connaissances liés au statut d'aidant

LES VISITEURS DU SOIR

L'association a été créée fin 2007 à l'initiative du Clic Entour'âge. Dans le cadre de l'instance locale de gérontologie, un besoin ponctuel d'intervention à domicile la nuit avait été mis à jour. Cinq partenaires se sont associés pour former Les Visiteurs du soir : trois services d'aide à domicile, un service de soins et d'hébergement temporaire, le centre communal d'action sociale de La Roche-sur-Yon. Des professionnelles se rendent au domicile pour de courtes interventions (environ 20 minutes), entre 20 h à 1h du matin, pour apporter, au moment du coucher, une aide et un soutien aux personnes malades, handicapées, âgées et leur permettre de rester chez elles comme elles le souhaitent. Depuis juin 2018, l'association développe *Bulle d'air* pour le répit à domicile des aidants, solution jusqu'alors absente de l'offre locale. www.lesvisiteursdusoir.org
Tél. : 02 51 37 93 39 lesvisiteursdusoir@laposte.net

familial, d'un Dico des aidants, formations, soutien d'initiatives portées par des partenaires... "Notre proposition a été exposée en amont à l'instance locale de gérontologie, groupe de réflexion qui rassemble tous les opérateurs et services potentiellement prescripteurs du service (associations d'aide à domicile, de soins, centre communal d'action sociale, centre hospitalier, accueil de jour...) et qui a adhéré à ce projet. *Bulle d'air* était donc déjà bien connu par nos partenaires, avant les prises de contact individuelles que nous avons programmées par la suite."

FRANCHIR LE PAS

"Pour présenter le service, nous sommes allés à la rencontre du conseil départemental, des assistantes sociales de l'hôpital et de la clinique, des gériatres, des responsables des accueils de jour, des Clic..., précise Stéphanie Lollivier, responsable des Visiteurs du soir. Les premières interventions ont été réalisées principalement auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, accompagnées par leur conjoint. Pour l'instant, six relayeurs les assurent. Pour le recrutement de ces personnes en recherche d'un complément de revenu, et pouvant être disponibles en journée, le soir ou les week-ends, nous exigeons deux ans d'expérience minimum dans l'accompagnement de personnes fragilisées." Pour conforter le démarrage, il faut s'employer à "lever une certaine appréhension des aidants pour franchir le pas. Difficile pour certains de s'autoriser à s'absenter trois heures minimum, par crainte notamment que la personne aidée l'accepte mal". "Le frein financier n'est pas le premier, note Adrien Pasquet. C'est plutôt le lâcher-prise qui semble problématique." Le recours au répit est inscrit dans les plans d'aide de l'Apa. D'autres participations peuvent être accordées. La MSA Loire-Atlantique – Vendée propose d'ailleurs deux aides exceptionnelles pour les ressortissants agricoles retraités et leurs aidants : l'une pour la découverte du répit, l'autre pour l'organiser dans la durée. Afin de s'accorder une pause, se ressourcer, s'évader d'un quotidien parfois très prenant et souvent inscrit dans la durée et préserver un bien précieux : sa santé. ■

DANIÈLE DALLA RIVA, administratrice de la MSA Midi-Pyrénées Nord, co-présidente de l'action sociale.

Qu'est-ce qui a motivé l'engagement du conseil d'administration pour le développement de *Bulle d'air* ?

Le soutien des aidants est au cœur des réflexions de l'action sanitaire et sociale de la MSA. Dès 2010, dans le cadre du contrat de soutien aux aidants familiaux initié par la CCMSA, nous avons proposé diverses actions (groupes de parole, forums, formations, réseau de visiteurs bénévoles, séjours de répit...) sur neuf territoires des quatre départements. Ceci en réponse aux besoins exprimés par les aidants. Au fil des échanges, le répit à domicile a également figuré au rang de leurs demandes, mais les solutions étaient rares, voire inexistantes sur certains territoires. Et la réponse est complexe à mettre en œuvre car de nombreux freins existent : pas facile notamment pour l'aidant de lâcher prise, de s'autoriser à partir, d'être rassuré sur le soutien apporté à la personne aidée pendant son absence, crainte aussi du regard des autres ou d'admettre qu'on a besoin de soutien. D'où l'importance de l'accompagnement réalisé en direction de ces personnes souvent fatiguées, parfois perdues, qui assument au quotidien une lourde charge de travail et affective. Car leur besoin de répit est bien là, connu et identifié, avec des répercussions sur leur santé. Il nous est apparu que le moment était opportun pour leur apporter cette nouvelle réponse, d'autant que le contexte national et la dynamique locale le favorisent. Nous avons lancé *Bulle d'air* d'abord sur le Tarn-et-Garonne puis, à terme, sur les trois autres départements du périmètre de la MSA Midi-Pyrénées Nord (Aveyron, Lot et Tarn).

Comment le projet s'est-il construit ?

La MSA a la chance de pouvoir accompagner ses assurés tout au long de leur vie, sur tous les domaines de la protection sociale, et de bien les connaître. Notre ancrage territorial est aussi une force. Mais nous sommes conscients que nous ne disposons pas des moyens humains et financiers pour agir en solo, ce qui n'est pas notre façon de procéder. Nous avons toujours travaillé avec des partenaires, dans un respect mutuel du périmètre, du code de déontologie et des exigences de chacun. Ces relations, tissées de longue date en direction des aidants, se sont nouées et renforcées grâce à une volonté commune de répondre aux besoins que ceux-ci expriment – c'est la clé de la réussite – et à l'engagement de nos partenaires institutionnels et locaux, pour les consolider au bénéfice de la population locale.

Comment *Bulle d'air* s'intègre-t-il dans ce paysage ?

Nous avons pris soin d'expliquer à tous la finalité du service, en l'occurrence une nouvelle proposition offerte aux aidants, spécifiquement pour le répit à domicile. Il n'est pas question de concurrencer des services d'aide à domicile existants mais de mettre à disposition une solution supplémentaire, en phase avec les attentes dont les aidants nous font part. Ils choisissent d'avoir recours à celles qui leur correspondent le mieux et sont épaulés pour bien les envisager. Tout cela ne se décrète pas, ne se réalise pas en quelques minutes. C'est le fruit d'une réflexion, d'un accompagnement et d'échanges pour que l'aidant s'autorise à prendre un peu de temps pour lui, opte pour une solution qui le rassure et puisse être acceptée aussi par la personne dont il prend soin. On touche là à la dimension humaine, aux émotions, à une relation d'amour – ce n'est pas un service que l'on consomme ! Une préparation est nécessaire, une relation de confiance doit s'instaurer progressivement, afin que chacun puisse se sentir bien. En cela, on doit beaucoup au travail réalisé par les équipes sur le terrain et aux valeurs militantes et humaines dont elles sont animées pour accompagner les familles dans leur cheminement.